



AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

VALANT AVIS D'IMPÔT
IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2017

5277008659 0001

Retrouvez ce document sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches, pas besoin d'original : il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MARSEILLE 4/13
SAID LA ROSE
79 AVENUE DE SAINT JULIEN
13377 MARSEILLE CEDEX 12

eco' pli 13 VITROLLES PIC 16.08.18 CI0202



5277008659 0001

M AMRANI KARIM
OU MME AMRANI NASSERA
HLM BELLEVUE BAT 24 APP 419 2E
TRA SIGNORET
MARSEILLE 13EME
13013 MARSEILLE

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal : 01 33 973 771 302
Déclarant 1 (C) : 04 41 262 521 224
Déclarant 2 (C) :
N° d'accès en ligne : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 30 413
Référence de l'avis : 18 13 A577777 74

Adresse d'imposition au 01/01/2018 :
HLM BELLEVUE BAT 24 APP 419 2E
TRA SIGNORET
MARSEILLE 13EME
13013 MARSEILLE
Numéro FIP : 131 49 30 0407328789 3
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 25/07/2018

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT	0 €
------------------------	-----

À compter du 1er janvier 2019, votre impôt sur le revenu sera prélevé à la source.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :**
 - Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368 *
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SIP MARSEILLE 4/13 SAID LA ROSE 79 AVENUE DE SAINT JULIEN
13377 MARSEILLE CEDEX 12
Tél : 04 91 24 15 15

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-8 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.